



*Nature du Gard*

**Observatoire du  
Patrimoine  
Naturel du  
Gard**

**Rapport d'activité n°1 - avril 2011**







## Edito

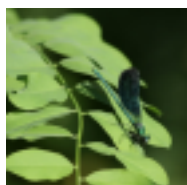
L'Observatoire du Patrimoine Naturel du Gard est un projet collaboratif de collecte et diffusion des connaissances naturalistes, initié par l'association Gard Nature en 2005. Projet départemental et de sciences citoyennes, il réunit de nombreux acteurs (collectivités, naturalistes et gestionnaires) autour de la biodiversité gardoise. Son objectif est d'élargir les connaissances sur la nature, de prendre en compte les enjeux environnementaux, et d'amener les décideurs et les citoyens à s'approprier leur patrimoine naturel. Il s'adresse en priorité aux habitants du Gard et aux personnes ayant ponctuellement besoin d'informations naturalistes.

Le projet a trouvé en 2010 des partenaires, techniques et financiers, pour le faire avancer. Ce document propose un bilan des actions réalisées depuis le lancement officiel de l'observatoire en mars 2010 jusqu'à avril 2011.



## Sommaire

1. Bilan	p. 2
2. Fonctionnement	p. 3
2.1. Organisation	p. 3
2.1.1. Les acteurs	p. 3
2.1.2. Le cadre	p. 4
2.1.3. Les outils	p. 4
2.2. Base de donnée	p. 5
2.2.1. Le cheminement de la donnée	p. 5
2.2.2. La diffusion	p. 6
3. Outils	p. 7
3.1. Le site Internet	p. 7
3.2. La sensibilisation	p. 10
3.3. Les enquêtes	p. 11
4. Communication	p. 12
4.1. La lettre d'information	p. 12
4.2. La plaquette	p. 12
4.3. Les articles de presse	p. 12
5. En projet	p. 13
6. Réseau de partenaires	p. 14
7. Budget	p. 15



# 1. Bilan

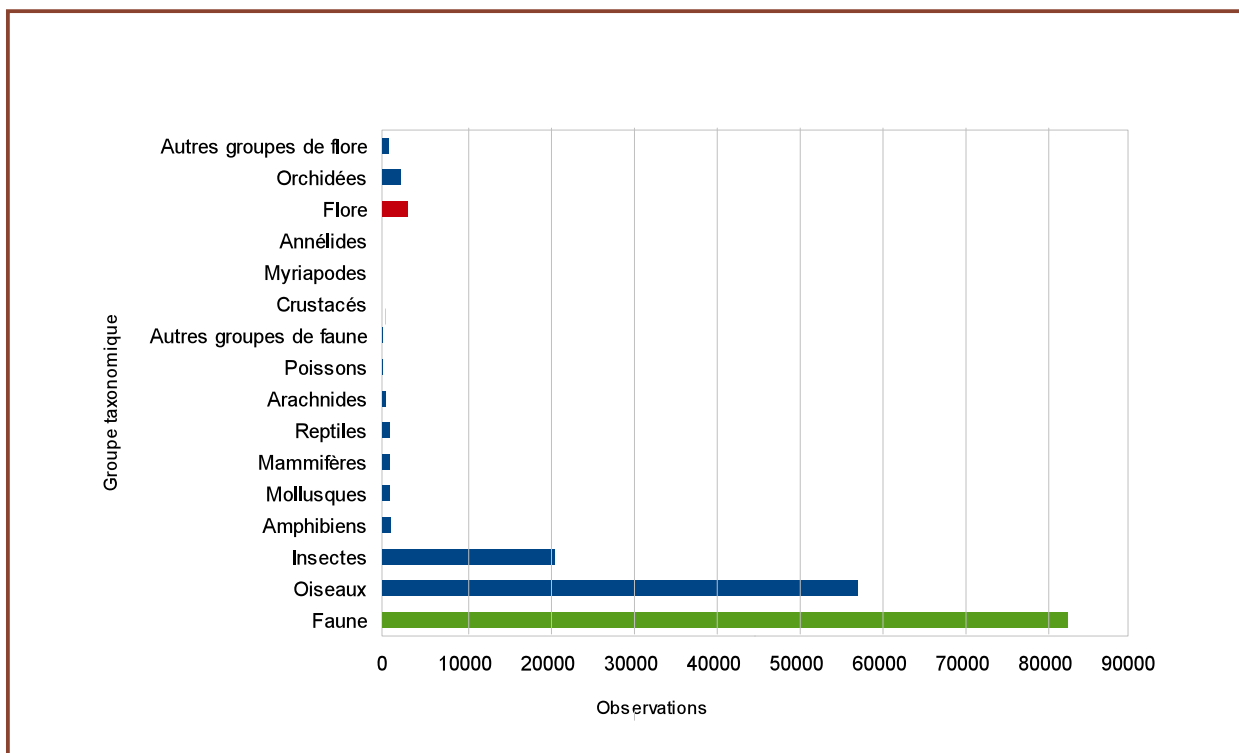
Au 21 avril 2011, quelques chiffres révèlent une activité dynamique du projet :

- 82 699 observations de faune et 3 059 observations de flore,
- 2 263 taxons sont renseignés par au moins une observation,
- 542 observateurs référencés, dont 172 se sont inscrits de façon autonome depuis septembre 2010,
- 203 personnes reçoivent la lettre d'information mensuelle par e-mail.

Pour permettre un travail précis, nous proposons :

- une liste des 353 communes du Gard,
- une liste proposant 17 830 sites (lieux dits pour la plupart),
- une liste proposant 129 828 espèces de faune issue du référentiel de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel), rattaché au Muséum National d'Histoire Naturelle, dans sa version mise à jour en août 2010.

Le site est illustré à ce jour avec 1 710 photographies. Les groupes illustrés sont : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, libellules, papillons de jour, papillons de nuit, hémiptères, orthoptères, névroptères, hyménoptères, coléoptères et orchidées.



Répartition des observations par groupe taxonomique



## 2. Fonctionnement

### 2.1. Organisation

#### 2.1.1. Les acteurs

Un comité de pilotage (COPIL) a été mis en place dès le printemps 2010, afin d'affirmer le caractère collaboratif du projet, et permettant de positionner l'association Gard Nature au sein de ce groupe.

##### a. Comité de Pilotage

Le COPIL initial résulte d'invitations ciblées ; il est ouvert à toute personne ou structure intéressée. Deux réunions ont été organisées : le 30 mars 2010 (discussion portant sur la réalisation du projet et son organisation), et le 14 juin (discussion portant sur la diffusion des observations et début d'écriture d'une charte). Les personnes présentes lors des rencontres et des réunions : Jean-Philippe Reygrobelle (SMAGE des Gardons), Mathieu Bonnemaïson et Manel Ibanez (Les Ecologistes de l'Euzière), Gilles Larnac (Conseil Général 30), Francis Dabonneville (Société Française d'Orchidophilie Languedoc), David Delon (ONEM / Tela Botanica / Outils Réseaux), Marie Picard (Tela Botanica), Charlotte Herry, Laurent Iparraguirre et Jean-Laurent Hentz (Gard Nature). Le rôle du COPIL a été défini lors de la réunion du 14 juin et inscrit sur la Charte. Le COPIL établit les bases de fonctionnement du projet et prend des décisions sur les directions à suivre.

Structures	Représentant	Signature de la charte
Tela Botanica	Marie Picard	décembre 2010
Société Française Orchidophilie	Francis Dabonneville	mars 2011
SMAGE des Gardons	Jean-Phillipe Reygrobelle	
Les Ecologistes de l'Euzière	Mathieu Bonnemaïson	
	Manel Ibanez	
ONEM	Eddy Micheneau	
Gard Nature	Laurent Iparraguirre	
	Jean-Laurent Hentz	
	Charlotte Herry	

Tableau 1 : Membres du Comité de Pilotage

Afin de faire connaître ce projet et d'inviter de nouveaux partenaires, nous avons proposé deux réunions de présentation du projet, les 16 et 17 juillet. Ont participé à ces réunions, outre des membres du COPIL, Rémy Berenger (COGard), Alexis Rondeau (CEN-LR), des représentants de Vaunage Vivante, et un individuel.

##### b. Animateur

Gard Nature a été identifié lors des réunions du COPIL comme étant l'animateur du projet. Comme pour le COPIL, le rôle de l'animateur est inscrit dans la Charte. En quelques mots, Gard Nature prend en charge toute la gestion et l'animation du projet, de la base de données à l'ensemble des relations entre les différents acteurs sollicités. Il s'occupe également de la mise en place de nouveaux outils, avec l'aide des partenaires intéressés (animations scolaires par exemple).

### 2.1.2. Le cadre

Toutes ces réunions ont donné lieu à des réflexions quant aux relations entre différents projets de même type. Cela permet de rappeler quelques caractéristiques du projet Nature du Gard :

- une limite géographique : le département du Gard. Le projet est basé sur des relations physiques entre les différents participants, et un développement pédagogique important. Pour Gard Nature, initiateur du projet, il est important de conserver une échelle géographique cohérente et réaliste pour cette partie d'animation. D'autre part il semble intéressant de s'insérer comme partie géographique dans des relations avec des structures ou projets à vocation régionale, nationale, mondiale, ou au contraire beaucoup plus locale.

- une visée sociétale : le projet Nature du Gard, porté par des naturalistes, s'adresse à un large public avant tout. Il devrait être un moyen important de sensibilisation, avec comme objectif *in fine* une prise en compte de la richesse naturelle du département par les élus et les citoyens, et par conséquent une protection de fait.

- l'affirmation de la diffusion des données naturalistes. Le seul propriétaire d'une donnée est l'observateur qui l'a réalisée et qui l'a écrite ! Les structures qui en prennent connaissance sont des gestionnaires de base de données. En affirmant que les observations sont libres de diffusion, nous permettons aux connaissances d'être diffusées, partagées, utilisées au mieux des besoins et projets de protection de la nature, d'aménagement du territoire, ou de recherche scientifique.

### 2.1.3. Les outils

Étant difficile de réunir les membres du COPIL au-delà de 2 fois par an, des outils ont été mis en place afin de faciliter le suivi et la participation.

#### a. La charte

La question initiale portait sur la structuration des partenariats, étant donné que le projet est ouvert (à de nouveaux venus) et donc évolutif. Une convention donne un cadre rigide mais nécessite une réécriture pour chaque avancée du projet. C'est pourquoi nous avons préféré l'élaboration d'une charte, précisant les grands points importants du projet :

- définition et présentation des objectifs du projet,
- proposition d'outils et de moyens mis en œuvre pour la collecte des observations (animations et site Internet),
- précision importante sur la validation des données, et définition du protocole appliqué,
- principes de diffusion des données ; le débat, dense, nous a amené à affirmer un choix partagé de souhait de diffusion des observations. Nous admettons toutefois qu'une liste d'espèces dites «sensibles» sera établie et que la diffusion des données brutes les concernant sera soumise à l'accord du COPIL. Dans tous les cas, les observations sont diffusées à l'échelle communale.
- membres du COPIL : les partenaires ayant signé la charte...
- animateur du projet : l'association Gard Nature, initiatrice du projet.

Les rôles de chaque partie sont indiqués dans la charte (cf annexe). Les observateurs et les partenaires (structures) seront invités à valider la charte lors de leur inscription au projet. Pour les structures, un addendum précise les attendus du partenariat : la consultation d'observations, la mise à disposition d'observations, la prise en charge de la validation d'un groupe, d'un lieu...

### b. Le site Internet Wiki

Un espace Internet en wikini (système d'écriture collaborative) a été mis en place afin de faciliter les échanges et stocker les documents tel que les comptes rendus des réunions, les plaquettes... Il sont consultables par toute personne ayant l'adresse du site : <http://naturedugard.org/copil>. Il faut simplement s'identifier pour avoir accès à la lecture (identification individuelle libre). Ce site affirme également un volonté de transparence sur le fonctionnement et l'évolution du projet.

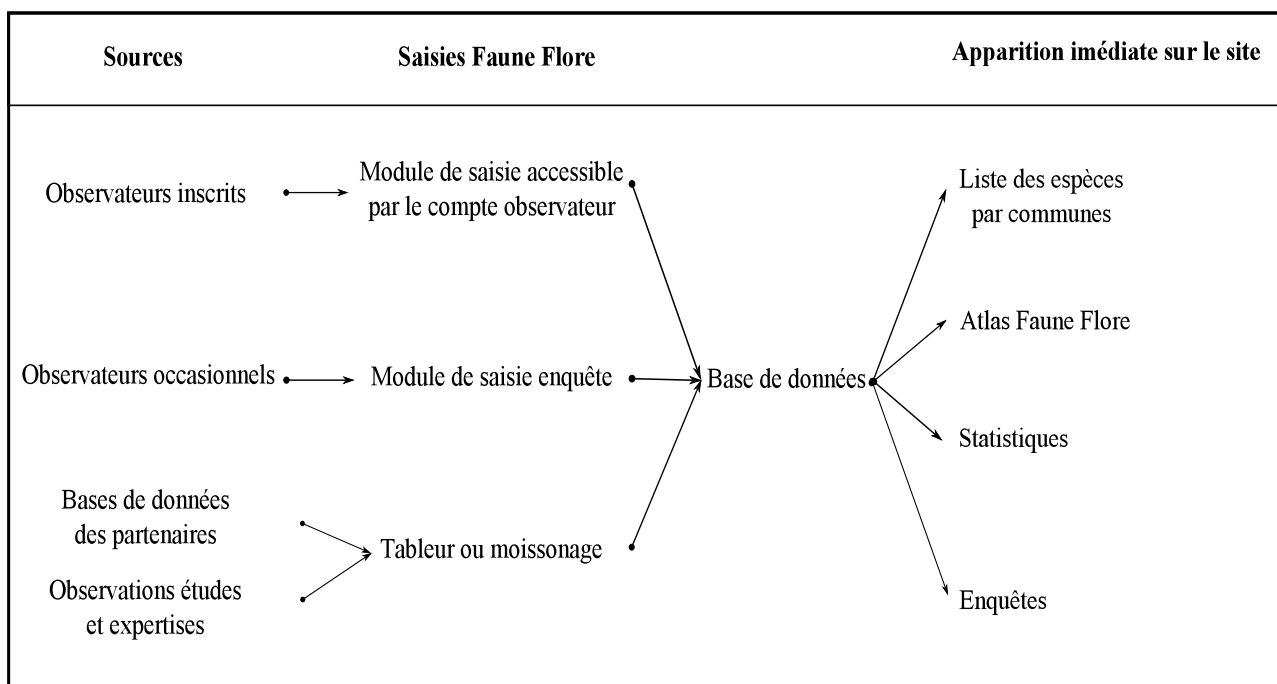
Remarque : pour accéder aux différentes pages sur le site, vous devez vous identifier : <http://naturedugard.org/copil/wakka.php?wiki=ParametresUtilisateur>

Il vous sera demandé votre nom wiki : c'est un nom comportant deux majuscules séparées par des minuscules (ex. : PrenomNom) et un mot de passe que vous choisirez lors de votre inscription.

## 2.2 La base de données

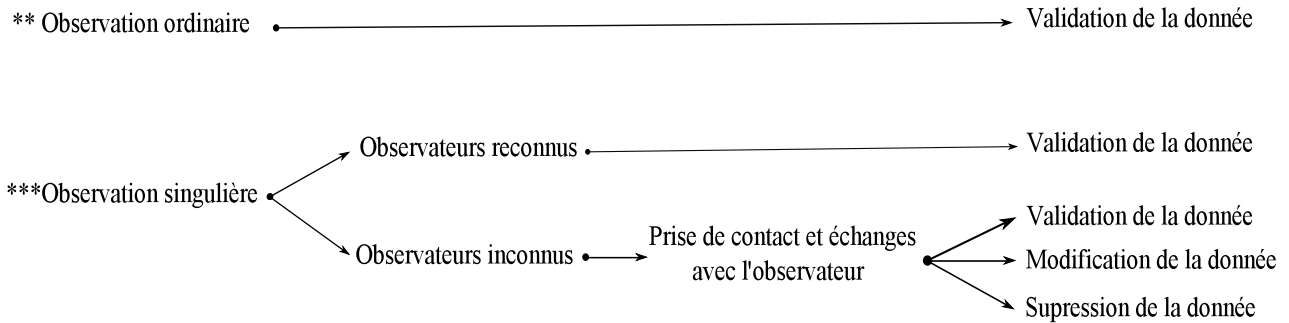
### 2.2.1. Le cheminement de la donnée

#### Entrée de la donnée





## Validation



**Non validées** → Validation publique une à deux fois par an → **Validées**

\*\* Observation ordinaire : est cohérente avec les connaissances naturalistes

\*\*\* Observation singulière selon les informations espèce, date, lieu et remarques

## 2.2.2. La diffusion

### a. Sollicitations

Nous garantissons la diffusion des observations, sur sollicitation. Une page d'information pour les utilisateurs du site Web rappelle succinctement la nature du demandeur, le sujet (et le lieu), et ce qui a été mis à disposition (export) ou apporté par la structure en question.

Actuellement nous avons eu 17 sollicitations de la part de bureaux d'étude, du CG30 et de Gard Nature. Gard Nature a surtout apporté des observations. Une autre sollicitation, concernant une étude de l'impact touristique dans l'espace du Syndicat des Gorges du Gardon, n'a pas fait l'objet de réponse, faute de temps disponible d'une part, et du manque de précision de la demande... Ce type de demande devrait, typiquement, être soumis au COPIL.

Date	Demandeur	Au sujet de	Réponse
2011-04-05	Le Service de l'Eau et des Forêts de l'Union Régionale de l'Est de la France	Cartographie d'observation des oiseaux - Le Conseil Central de l'Est régional a initié une liste de données cartographiques relatives aux zones humides de l'agglomération. Il a signé de concert l'ensemble des données. Nous souhaitons partager ces données actuelles, afin d'être à jour des progrès réalisés dans chaque zone humide. Les données de la première et dernière observations (avec zones d'export) seront une base de données des zones humides. Nous souhaitons être au mieux au plus opérationnel qui aboutit au mieux à votre service. Afin de faciliter tout votre travail, nous mettrons à disposition pour ce projet un site permettant de télécharger une base de données afin de disposer d'informations supplémentaires relatives aux zones humides de gestion durable et protégée de nos régions. Données cartographiques. Mais surtout il s'agit de vos données de l'agglomération. A nos côtés tentons d'obtenir des informations concernant : les espèces, les oiseaux, les espèces aquatiques, les espèces aquatiques, les oiseaux.	
2011-11-18	Mairie de Nîmes	Etude écologique de plusieurs de leurs sites - après la première phase de printemps, compléments d'observations sur nos sites en vue de l'implémentation d'un plan phytosanitaire.	Évaluation, bilan, recommandations pour l'ajout de 150 observations
2011-01-03	David Hannon pour le Syndicat des Gorges du Gardon	Elaboration d'une demande de permis de construire afin de permettre l'implémentation de deux photos-sonnages pour deux projets en cours de construction de crèches à la fois. Nous souhaitons également à ce que soit créé dans l'Etat. Service d'impact touristique. Réalisation d'un premier tirage d'une notice de gestion relative aux zones humides (zones humides) pour les données de zones humides relatives aux zones humides de l'agglomération.	Évaluation, bilan, recommandations pour l'ajout de 150 observations. Tableaux sur les CTT-8

Page de sollicitations

### b. Structures partenaires

Les observations de Nature du Gard peuvent être associées à une source (par exemple Gard Nature, Ecologistes de l'Euzière...), permettant une mise à disposition de ces données à la structure partenaire du projet. Des avancements importants dans le partage des données (moissonnage) seront bientôt mis en place sur l'Observatoire : il permettra aux structures partenaires de récolter les données les concernant, évitant l'exportation par tableur, et permettant une mise à jour régulière automatisée.



### 3. Outils

#### 3.1 Le site Internet



Page d'accueil

Remarque :

Le développement du site Internet est extrêmement gourmand en temps. La mise à jour du référentiel INPN n'a pas été simple : nous avons intégré le référentiel au printemps 2010, avec une certaine structuration des tables de la base de données, puis il a fallu intégrer une nouvelle version en août, légèrement différente...

Des demandes de personnes ou groupes extérieurs nous amènent à vouloir être particulièrement rigoureux quant à la structuration et au codage du site : le groupe Sympetrum (Rhône-Alpes), l'association Lot Nature, le Conseil Général de l'Hérault... se montrent intéressés par notre projet. Si l'on veut pouvoir le partager, le mettre à disposition, il faut qu'il puisse être compris et réutilisable par des personnes qui ne l'ont pas créé.

##### a. Liste d'espèces par commune

Premier niveau de consultation, ces pages permettent librement d'accéder à une liste d'espèces observées sur chacune des 353 communes du département. La plupart des espèces est associée à un lien vers une fiche atlas et le statut de protection niveau européen et régional. Il est également possible de télécharger en tableur la liste pour une commune.



Liste d'espèces par communes



= lien vers la fiche espèce  
**Statut de protection :**  
*An. 1 = Annexe 1 de la directive européenne oiseaux,*  
*An. 2 = Annexe 2 de la directive européenne habitat,*  
*An. 4 = annexe 4 de la directive européenne habitat,*  
*F = protection nationale,*  
*LR = protection régionale,*  
*Znieff = espèce déterminante pour la désignation de Znieff dans le Languedoc-Roussillon.*

b. Atlas Faune-Flore

Pour illustrer les «fiches espèce» de treize groupes de faune (mammifère, oiseaux, reptiles, amphibiens, libellules, papillons de jours, papillons de nuit, orthoptères, hémiptères, hyménoptères, coléoptères, névroptères, cigales) et des deux groupes de flore (Orchidées et autres plantes) actuellement présentés , 1 257 photographiques sont mises en ligne.

Les fiches espèce sont construite avec :



Page Atlas

- des photographies de l'espèce,
- un texte descriptif lié au département,
- une liste des communes où l'espèce a été observée (avec un lien vers les listes d'espèces par commune),
- une liste des observateurs,
- une cartographie présentant les observations validées ou en cours de validation,
- le nombre de sites et d'observateurs (liés à l'espèce),
- la phénologie (période où l'espèce a été observée).

Remarque : Les observateurs sont cités sur chaque page en remerciement mais également pour valoriser leur participation au projet.

c. Module de saisie

Deux modules de saisie des observations sont proposés aux utilisateurs. Un module complet fait référence aux tables des communes, des sites, des espèces, de un à cinq observateurs, et d'autres éléments favorisant le traitement des données (sexe, âge, nature de l'observation, protocole, précisions géographiques...). Les observateurs référencés doivent se connecter pour ajouter leurs observations. Ils bénéficient d'un module de consultation de leurs propres observations, avec des recherches par espèce, par commune, par date. Ils peuvent également modifier leur données.



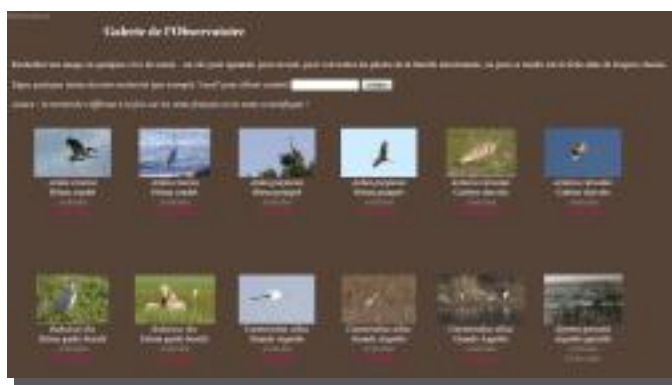
Page d'accueil

Un module d'enquête mensuelle, très simple d'utilisation, permet à chacun de participer sans avoir besoin de s'inscrire sur le site, contrairement au précédent.

Page enquêtes

#### d. Galerie

Une galerie photographique a été mise en ligne. Elle constitue une aide à l'identification. Plusieurs photographies d'une espèce (sous différents angles, stades...) sont ainsi disponibles. Il est également possible de visualiser sur une même page des espèces appartenant à une même famille.



Galerie

#### **Des modules Internet spécifiques**

Dans le cadre particulier de demandes précises de partenaires, un développement informatique spécifique peut être mis en oeuvre. En 2010, le SMAGE des Gardons mène une enquête de répartition sur quelques plantes invasives à l'échelle du bassin versant. Un module a été mis en ligne, accessible au groupe de travail. Les participants y trouvaient un formulaire de saisie correspondant exactement à la fiche de relevé utilisée sur le terrain, un tableau complet des observations réalisées par l'ensemble des participants, et une carte du bassin versant. Cette carte est agrémentée de points : les sites où il est demandé de vérifier la présence de ces plantes. On peut aussi voir, en un clic, la répartition de chacune des espèces... Un système motivant et dynamique, qui évolue au fur-et-à mesure de l'intégration de nouvelles observations...

### 3.2. La sensibilisation

Une partie importante du projet réside dans le développement d'actions de sensibilisation. Quelques tests ont pu être réalisés dans le courant de l'année.

#### a. Les Rendez-vous de Nature du Gard

Le samedi 23 octobre après-midi, Gard Nature animait une sortie de découverte à Ribaute-les-Tavernes, organisée conjointement avec la Mairie et le SMAGE des Gardons. Deux heures de balade, puis conférence sur la biodiversité et présentation du projet et du site Internet. Trente-cinq personnes ravies, et décision de remettre ça en 2011, le 2 avril !

Le dimanche 7 novembre, journée à Vallabrix, co-organisée avec le Club Nature de Vallabrix et Les Ecologistes de l'Euzière (malheureusement absents ce jour). Une quinzaine de participants (dont le Maire) à la promenade matinale. Identification botanique (ardue) en début d'après-midi suivie par la conférence-discussion.

Le samedi 2 avril, journée à Ribaute-les-Tavernes avec Gard Nature et la Mairie. Une partie de l'exposition « Où sont passées nos Garrigues ? » nous avait été prêtée par les Ecologistes de l'Euzière dans le cadre du Projet Garrigue. Dix personnes ont suivi la sortie du matin.

Date	Rendez-vous	Organisateurs	Nombre de participants	Nombre d'espèces observées
23/10/10	Ribaute-les-Tavernes	Mairie de Ribaute-les-Tavernes, Gard Nature, SMAGE des Gardons	35	54
07/11/10	Vallabrix	Club CPN, Gard Nature, Ecologistes de l'Euzière	15	37
02/04/11	Ribaute-les-Tavernes	Mairie de Ribaute-les-Tavernes, Gard Nature	11	68

Tableau 2 : Bilan des Rendez-vous de Nature du Gard

#### b. Autres animations

Une après-midi de présentation dans le cadre du magasin Cultura de Nîmes a été réalisée en octobre...

Le 13 novembre, à l'occasion des Ecodialogues du Vigan, une invitation avait été distribuée à tous les enfants scolarisés de la communauté de commune, leur demandant de ramasser des coquilles d'escargots, et de les rapporter sur le stand dédié. Une dizaine d'enfants, leurs parents, et parfois leurs enseignants (quand les enfants ne pouvaient venir par eux-même !) ont apporté leur

récolte. Tri des coquilles, identification et observation à la loupe binoculaire ont complété cet apport de connaissances pour quatre communes... Deux enseignants se sont montrés intéressés par la démarche. Le projet d'observatoire a aussi été évoqué lors de la conférence du samedi soir, devant un public nombreux (150 personnes).

Du 24 au 27 novembre, l'association Planète Sciences organisait à Alès un Festival de la Biodiversité. Gard Nature présentait l'Observatoire à des lycéens (classes de seconde) le vendredi, et au grand public le samedi.

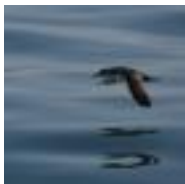
Les 9 et 10 avril, l'association Les Arts de Vivre organisait aux Angles un forum sur la biodiversité. Gard Nature a présenté l'Observatoire aux visiteurs venant sur le stand.

### 3.3. Les enquêtes

Chaque mois une enquête sur une espèce est lancée dans la lettre d'information. L'objectif est de permettre aux observateurs ponctuels de participer à l'enrichissement de la connaissance naturaliste, et de sensibiliser, cette fois tous les observateurs, sur une espèce donnée. Nous nous intéressons à toutes les espèces présentes dans le Gard qu'elles soient dites « ordinaires » ou à « valeur patrimoniale ». Par ailleurs, ces enquêtes permettent de faire des liens vers des projets de sciences participatives (ONEM, Observatoire des Saisons...).

Nous avons proposé un module de saisie réduit, mais accompagné des éléments de détermination indispensables. Actuellement six enquêtes ont été proposées, via la Lettre d'informations, et, pour le ROugegorge, via Midi-Libre.

<b>Enquête</b>	<b>mois</b>	<b>nombre d'observations</b>
- Cigogne	septembre	10
- Rougegorge	octobre-décembre	41
- Vulcain (papillon de jour)	janvier	6
- Faucon crécerelle	février	13
- Véronique de Perse (plante)	mars	8
- Huppe fasciée	avril	à suivre



## 4. Communication

### 4.1. La lettre d'information

Pour tenir informés les participants, des nouveaux modules, des résultats d'enquêtes, des rendez-vous à venir, de l'avancée du projet dans son ensemble, une lettre informatique mensuelle est proposée depuis décembre.

### 4.2. La plaquette

Un premier jet de plaquette de présentation de l'Observatoire a été réalisé et discuté au sein du COPIL. Néanmoins, nous souhaitons attendre que le socle commun du projet soit bien en place (les premiers partenariats) avant de lancer les actions de communication.

### 4.3. Les articles de presse

Rouge-gorge

Midi-Loisirs n° 275 - 24 décembre 2010

Midi-Loisirs n° 276 - 31 décembre 2010

Un site d'observation de la nature interactif

Midi-Libre - Jeudi 17 février 2011

Gard : la nature à la carte

La Gazette de Nîmes n° 612 - 24 février au 2 mars



Lettre d'Information



## 5. En projet...

Pour l'année 2011, le premier objectif de Nature du Gard est d'améliorer et de poursuivre l'ensemble des actions et des outils mis en place en 2010, dont :

### **Organisation :**

- Organisation des sessions de validation

### **Site Internet :**

- Amélioration des modules de saisies
- Mise en place d'une aide cartographique à la saisie
- Mise à disposition d'un guide pour l'utilisateur
- Mise en place du moissonage

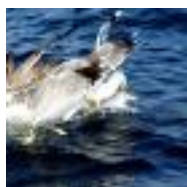
### **Animation :**

- Présentation de l'Observatoire aux élus du Conseil Général
- Préparation et mise en place d'animations scolaires
- Conception et rédaction d'outils pédagogiques
- Réalisation de quatre stages (libellules, hétérocères, coléoptère, botanique)
- Réalisation, avec les observateurs de Nature du Gard, d'inventaires sur les communes du département

### **Communication :**

- Réalisation d'une plaquette pour le grand public





## 7. Budget

### a. Résultat 2010

#### Dépenses :

Salaires Gard Nature	
Administration (47 h)	880 €
Animation (64 h)	1 201 €
Internet (278 h)	5 216 €
Saisie des observations (32 h)	600 €
Réunions (33 h)	619 €
Développement pédagogique (18 h)	338 €
Indemnités de stage	3 824 €
Charlotte Herry (6 mois)	
Frais de déplacement	396 €
(1 320 km x 0,3 €)	
Frais administratifs	100 €
(téléphone, Internet...)	
<b>Total des dépenses :</b>	<b>13 174 €</b>

#### Produits :

Conseil Général du Gard	1 355,15 €
Fondation Nicolas Hulot	4 000,00 €
SMAGE des Gardons	800,00 €
Uniformation	1 582,00 €
<b>Total des produits :</b>	<b>7 737,15 €</b>

Les frais restants ont été à la charge de l'association Gard Nature.

### b. Budget 2011

#### Dépenses :

Organisation 4 jours	600 €
Validation 5 jours	750 €
Prestation (validation - 5 jours)	2 500 €
Rencontres 12 jours	1 800 €
Projets ciblés 5 jours	750 €
sollicitations 10 jours	1 500 €
Site internet 116 jours	17 400 €
Prestation (sécurité – 3 jours)	1 500 €
Animation grand public 34 jours	5 100 €
Animation jeune public 25 jours	3 750 €
Communication 27 jours	4 050 €
Impression	800 €
Inventaire locaux 35 jours	5 250 €
Prestation (inventaire – 5 jours)	2 500 €
Inventaire thématique	2 400 €
Inventaire thématique 75 jours	11 250 €
Stage 16 jours	2 400 €
Suivi 24 jours	3 600 €
Frais de déplacement	1 000 €
<b>Total :</b>	<b>66 500 €</b>

#### Produits :

Europe (Feder)	29 000 €
DREAL Languedoc-Roussillon	4 000 €
Région Languedoc-Roussillon	8 000 €
Département du Gard	8 000 €
Communes	4 000 €
<b>Total :</b>	<b>66 500 €</b>



## 6. Réseau de partenaires

Il se met en place petit à petit. Il a paru important que le texte fondateur du projet collaboratif, la charte, soit finalisée. Les partenaires sollicités dans le cadre du COPIL étant tous très pris dans leurs missions respectives, il a fallu plusieurs mois pour retoucher, mot à mot, le texte issu des discussions du COPIL de juin. Nous présentons, en décembre 2010, un texte abouti, et auquel chacun pourra se référer. Les partenariats seront effectifs à la signature de cette charte, et une annexe précisant les engagements de chaque partenaire. Cette annexe est présentée sur le site Internet.

Néanmoins, nous avons débuté des rencontres diverses et constructives avec des partenaires attendus, afin de présenter le projet et discuter, de répondre à toutes les questions. Nous avons ainsi rencontré :

- la DDTM à Nîmes (service biodiversité chapeauté par Monsieur Rougier),
- les Ecologistes de l'Euzière (via Mathieu Bonnemaïson),
- l'ONEM (Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens) dont le Conseil Scientifique et Technique a donné un accord de principe (le président David Delon),
- le Parc National des Cévennes, à travers son responsable scientifique de la faune, Jean De Kermabon, enthousiasmé par le projet...
- le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, en la personne de Frédéric Andrieu,
- l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, CEFÉ-CNRS de Montpellier, ou tout au moins le laboratoire s'intéressant aux vertébrés, avec Françoise Poitevin et Philippe Geniez. Accord de principe et grand intérêt manifesté pour le projet, avec des ébauches d'actions communes...
- le Master IEGB (Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité) de l'Université de Montpellier 2 en la personne d'Olivier Thaler, directeur du Master,
- le Bureau d'étude CBE, à travers Bruno Barbanson,
- le Conseil d'Administration de Gard Nature, car il était important que des échanges soient réalisés quant à la position de l'association au sein du projet devenu collaboratif !

Nous envisageons de poursuivre notre tournée des partenaires, avec, dans le désordre : l'ONF (le 27 avril), le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon (le 12 mai), le CEN-LR (le 22 juin), l'association Prosinat à Uzès (le 6 juillet), le CG 30, le SMAGE des Gardons... Puis d'autres...





## Gard Nature

Mas du Boschet Neuf

30300 Beaucaire

Tél. : 04 66 02 42 67

Mail : [naturedugard@gmail.com](mailto:naturedugard@gmail.com)

Web : <http://www.naturedugard.com>

